

### LA UNE

#### Quel genre de vie ? Plus de 26 000 enfants de France consultés par l'UNICEF

C'est le 20 novembre 1989 qu'a été adoptée à l'unanimité par l'Organisation des Nations Unies (ONU) la [Convention internationale relative aux droits de l'enfant](#) (CIDE). Ce texte est le traité ratifié par le plus grand nombre de pays au monde (à l'exception des États-Unis !), mais son application dans les faits laisse encore beaucoup à désirer. Aujourd'hui encore, 265 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école dans le monde et 250 millions subissent directement les conséquences de conflits et de guerres.

A l'occasion du 29<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Convention, l'UNICEF publie une très vaste enquête de terrain sur les conditions de vie des enfants et leur perception des inégalités entre les filles et les garçons. Elle a interrogé plus de 26 000 enfants de 6 à 18 ans en France entre janvier et mai 2018. Le résultat de cette consultation est maintenant rendu public sous l'intitulé : [Quel genre de vie ?](#).

Celle-ci montre que le combat contre les discriminations de genre doit se poursuivre avec l'aide de l'Etat, des parents, des enseignants.e.s. Les progrès pour tous les enfants ne pourront se faire sans un changement radical du statut des filles. Un même accès aux loisirs, une réelle information sur la sexualité, un espace scolaire et public partagés sont une partie des conditions pour y parvenir.

Pour ce 29<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la CIDE, [le mouvement #GoBlue](#) invite chacun à arborer du bleu au cours de cette journée, pour afficher son soutien à la cause des enfants et à signer la pétition pour faire des enfants une priorité absolue.

#### La situation en France

- Un million d'enfants pauvres,
- 19.000 enfants maltraités,
- 76.000 sont en danger dans un contexte familial dégradé et qui menace leur développement éducatif et/ou matériel.
- Quelque 240.000 enfants placés ou pris en charge,
- 85 000 sont touchés par le saturnisme.
- Record des suicides des 15-24 ans
- 150 000 filles et garçons quittent chaque année le système scolaire sans aucune perspective.
- 15 000 ne suivent pas leurs cours alors qu'ils sont inscrits au collège ou au lycée et qu'ils n'ont pas encore 16 ans.
- 15 % des enfants qui arrivent au collège ne comprennent pas ce qu'ils lisent.

Même si la France traite globalement bien ses 15 millions de moins de 18 ans, elle "peut mieux faire", comme l'indique le [Conseil français des associations pour les droits de l'enfant \(Cofrade\)](#). Les [Etats généraux des droits de l'enfant](#), événement majeur du COFRADE, auront lieu le 16 novembre 2018, et ils seront consacrés au droit à l'éducation.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Près de deux enfants ou jeunes sur cent sont pris en charge par l'ASE

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) des ministères sociaux publie une étude sur les mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE). 341.000 mesures ont été mises en œuvre par les services départementaux chargés de la protection de l'enfance en 2017. Les mesures d'accueil (que l'on ne devrait plus appeler *placements*) progressent plus rapidement que les actions éducatives. Elles se répartissent entre les familles d'accueil (47%), les établissements spécialisés (37%), les autres modes d'hébergement comme les tiers dignes de confiance, les internats scolaires, les villages d'enfants ou les placements chez la future famille adoptante (9%) et les hébergements pour adolescents et jeunes majeurs autonomes (7%). Pour en savoir plus : [Les résultats de l'étude dans le n°1090 d'"Etudes & Résultats" \(octobre 2018\)](#) ; [La présentation de l'étude sur le site de la Drees, avec l'accès au téléchargement des données.](#)

### Le harcèlement scolaire, parlons-en !

Le 8 novembre 2018 a eu lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Le phénomène affecterait en France environ 5 % des élèves. Petit focus sur une démarche innovante : la [méthode Pikas](#), encore appelée "méthode de la préoccupation partagée". Inventée par le psychologue suédois Anatol Pikas, elle est particulièrement efficace pour traiter les cas de moqueries, d'attribution de surnoms ou d'isolement.

L'[A.P.H.E.E.](#) est une association qui a pour objet la promotion d'initiatives visant à prévenir les phénomènes de harcèlement et de brimades entre élèves notamment par l'information et la sensibilisation du public, la mise en œuvre d'actions de formation des élèves et des personnels des établissements scolaires, la conception et l'édition d'outils de formation et d'information.

## PETITE ENFANCE

### De bonnes pratiques municipales pour l'attribution des places en crèche

Marlène Schiappa et Agnès Buzyn ont reçu le 6 novembre une "boîte à idées" rédigée par l'Association des maires de France afin de clarifier l'attribution des places de crèche. Elisabeth Laithier, adjointe au maire de Nancy en charge de la politique familiale et de la petite enfance, a dirigé la rédaction de ce [vademecum, téléchargeable ici en lien](#) . Une dizaine de villes pilotes vont expérimenter ses préconisations pendant un an, puis un bilan sera établi. Deux questions sont aujourd'hui posées : trouver les moyens d'inciter les familles les plus pauvres à ne pas renoncer à demander une place de crèche, et mettre en réseau les autres modes d'accueil (assistantes maternelles, etc.), afin que les familles qui n'ont pas eu de réponse favorable ne se retrouvent pas sans solution.



## POLITIQUE FAMILIALE

### Communes ou intercommunalités : qui a compétence ?

Les nouveaux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), nés des fusions de 2017, ont jusqu'au 31 décembre 2018 pour harmoniser avec les communes leurs territoires de compétences, dans les champs petite enfance, enfance-jeunesse et soutien à la parentalité. Un [sondage de Territoires Conseils / AdCF](#) révèle les premières tendances des choix qui seront faits. La reprise de la compétence "petite enfance" par l'EPCI se ferait dans 68% des cas. Mais les services de micro-crèches et garderie ne seraient repris que dans 23 et 37% des cas. Les relais d'assistantes maternelles et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) seraient également largement repris, dans 83% des cas pour les premiers et 76% des cas pour les seconds. C'est la compétence "parentalité" (LAEP, REAAP) qui est la plus restituée aux communes : elle n'est reprise que dans 58% des cas par les EPCI. Mais les réorganisations sont encore en cours, dans le cadre du partenariat entre collectivités, CAF, associations.

## DROITS DES FEMMES

### Une journée contre les violences

La Ville de Strasbourg organise chaque année depuis 2010, en partenariat avec les associations locales, un colloque ouvert à toutes et tous, dans le cadre de la **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** (25 novembre). Le colloque vise à permettre aux participants-es de rencontrer les associations locales et de s'interroger sur les fondements de tous les types de violences dont les femmes sont victimes (violences physiques, psychologiques, économiques, symboliques...). Il aura lieu cette année le 22 novembre 2018 et portera sur le thème : "Le corps des femmes, de la norme à la résistance". [Lien pour vous inscrire.](#)



## SANTE

### La santé en Grand Est

L'urbanisation de la société a conduit une portion croissante de la population à vivre dans les grandes agglomérations. Ainsi, sur les 5 136 communes de la région (2014), les 10 plus grandes villes regroupent à elles seules près de 20 % de la population régionale, soit plus d'un million d'habitants. Cela a conduit l'ORS du Grand Est à étudier les déterminants de santé au sein des grandes agglomérations de la région. La principale difficulté aura été la quasi-absence de données sanitaires directement mobilisables à l'échelon des quartiers. L'analyse a été cependant rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux organismes partenaires détenteurs de bases de données infracommunales. C'est le sujet du [bulletin n°3 de l'ORS Grand Est](#).

#### Bilan du 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé et Environnement : *Un an d'actions en Grand Est*



Jeudi 22 novembre à la Maison de la Région à Strasbourg et jeudi 27 novembre à la Maison de la Région à Châlons-en-Champagne. [Inscription en ligne.](#)

### Journées Précarité Addictions

L'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) organise les *Journées Précarité Addictions* sur Reims, Troyes, Saint-Dizier et Chaumont (formation-échanges de pratiques) : Troubles mentaux, gestion des conduites addictives, comment aider les publics à mieux gérer leurs émotions ?... La première journée a lieu à Reims le 7 décembre 2018 sur le thème: *Addictions, troubles mentaux et précarité.*



### Le dossier médical partagé (DMP) attendu par les usagers

Après différents essais et expérimentations, le [Dossier Médical Partagé](#) (DMP) est enfin prêt à se déployer sur l'ensemble du territoire national. Une enquête, réalisée par France Assos Santé auprès d'un échantillon représentatif de la population française, a mis en avant les attentes de nos concitoyens pour le DMP et ses différentes fonctionnalités, malgré une notoriété qui reste à développer. 70% des Français sont spontanément intéressés par la possibilité de disposer d'un outil de centralisation en ligne de ses données de santé ; et en particulier pour le DMP, ce taux atteint 85%, mettant en avant l'intérêt marqué pour ses principales fonctionnalités. Lire [le communiqué de France Assos Santé](#).

## **Journée régionale Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulations**

Le lundi 26 novembre 2018, au CNFPT à Strasbourg (avec possibilité de suivre en visioconférence dans les locaux du CNFPT de Metz et de Troyes)

*De quoi parle-t-on lorsqu'on parle des enjeux de santé mentale dans les quartiers qualifiés de prioritaires ? Au-delà des dispositifs, comment créer des dynamiques territoriales favorables permettant de prendre en compte les enjeux repérés ?*

Organisée en partenariat par : l'ORIV, [Fabrique Territoires Santé](#), l'[EPSM de la Marne](#), le Centre national de ressources et d'appui aux Conseils Locaux de Santé Mentale. [Consultez le programme](#). Date limite d'inscription : le 19 novembre 2018.

## **Agir sur la stratégie de l'hôpital : le rôle des représentants des usagers**

[France Assos Santé Grand Est](#) propose une journée de formation aux représentants des usagers (RU) pour appréhender les enjeux et le fonctionnement des conseils de surveillance, pour les outiller sur les sujets qui leur sont soumis, et leur permettre de travailler avec les autres acteurs de l'établissement. Les RU pourront y trouver des éléments pour faire avancer la cause des usagers. Date et lieu: 13 décembre 2018 à Nancy.

## **Moi(s) sans tabac dans les UDAF**

[L'UDAF de la Meuse](#) dispose de Maison Relais où sont accueillies des personnes en grande difficulté. Leur situation sociale ou psychologique ne leur permet pas d'accéder à un logement autonome. Confrontés à l'isolement au quotidien, ce public se réfugie souvent dans la consommation excessive de tabac. Parce que le tabac est un problème de santé publique, l'UDAF de la Meuse, pour la seconde année, a souhaité mener une action en direction de ses publics afin de les sensibiliser aux dangers du tabac en partenariat avec le porteur du dispositif sur le territoire, l'ANPAA. Des actions de visibilité, de sensibilisation autour du *Moi(s) sans tabac* sont menées par les maîtresses de maison avec la campagne d'affichage. Elles sont suivies d'animation de stands d'information, de réunions collectives et de création d'un groupe "arrêt du tabac".

[L'UDAF de la Marne](#) et son service [Accès Personnalisé à la Santé](#) (en action depuis dix ans), organisent le 16 novembre une matinée d'information et de sensibilisation sur les méfaits du tabac et invitent les uns et les autres (professionnels des services, bénéficiaires de l'accompagnement et des tutelles, bénévoles, partenaires) à cesser leur consommation de tabac à l'occasion du *Moi(s) sans tabac*, en bénéficiant de l'appui des collègues, des pairs, des tabacologues.

Une psychologue et tabacologue de [l'UDAF des Ardennes](#) reçoit les jeunes seuls de 15 à 25 ans dans les différents Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) et les autres lieux de rencontre du département, les parents, les familles. Elle mène une action de sensibilisation et d'information auprès des services et des associations à l'occasion de *Moi(s) sans tabac*.

[L'UDAF de la Moselle](#) conduit, en cette semaine du 12 au 16 novembre 2018, sa Semaine sans tabac. En amont, elle a organisé des stands d'information et de sensibilisation (au SASI de Thionville, au pôle ASPP de Forbach, au pôle MJPM de Metz-Queuleu), avec tous les kits de communication du *Moi(s) sans tabac*. Au cours de la semaine, une chargée de prévention en addictologie et un infirmier tabacologue animent, au siège de l'UDAF, un groupe de soutien aux fumeurs s'engageant dans une démarche d'arrêt ou de réduction. Au dernier jour du mois, une réunion de débriefing est organisée. Toutes les personnes ayant participé ou soutenu leurs collègues lors de cette opération sont invitées pour échanger sur les réussites, les difficultés ou tout simplement partager ensemble quelques anecdotes.

Les contacts : Sandrine Bessin-Collin, UDAF Meuse ; Mélissa Amiour, UDAF Marne ; Tiphaine Hénaux, UDAF Ardennes ; Isabelle Hallinger, UDAF Moselle

Les actions régionales de santé sont répertoriées sur la base de données cartographique [OSCARS](#) (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé). Contact : IREPS Grand Est, 1 rue de la Forêt 54520 Laxou

## BUDGET DES FAMILLES

### Lutte contre le surendettement

Lors des rencontres nationales ISBF/Point Conseil Budget, certaines UDAF ont manifesté leur intérêt quant à la question de **l'implication des bénévoles**. L'Udaf Bas-Rhin a donc décidé de proposer une journée pour partager son expérience de l'implication des bénévoles dans son dispositif *PASS contre le surendettement* né en 2010 et labellisé Point Conseil budget en 2016. Cette journée se déroulera jeudi 29 novembre 2018 au siège de l'Udaf. Contact : Laura Biteaud, [lbiteaud@udaf67.fr](mailto:lbiteaud@udaf67.fr)

## TUTEURS FAMILIAUX

### Une journée pour les tuteurs

L'Udaf de la Meuse et l'ATM (association tutélaire de la Meuse) organisent une journée de rencontre à destination des tuteurs familiaux, futurs tuteurs familiaux et partenaires, le mardi 20 novembre 2018 de 9h00 à 17h00 à la salle des fêtes du parc de l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc. La journée s'articule autour de stands d'information et d'interventions animées par des professionnels. Nombre de partenaires seront présents pour répondre aux questions dont le Juge des Tutelles de Bar le Duc. Ouvert à tous et gratuit.

## AIDANTS FAMILIAUX

### Une conférence à Strasbourg, dans le cadre du Mois de l'ESS

L'édition 2018 du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire est l'occasion pour tous ses acteurs (Associations, Fondations, Mutuelles, Coopératives, Structures d'Insertion...) de faire connaître et défendre les valeurs communes qui les animent en organisant différents événements. Afin d'apporter de la visibilité au secteur de l'Economie Sociale et à ses différentes composantes, la [FEHAP Grand Est](#), l'[URIOPSS Grand Est](#) et la [FEP Grand Est](#) organisent une conférence suivie d'une table ronde s'adressant aux structures sanitaires, médico-sociales et sociales du Privé Non Lucratif, sur le thème : *Comment les aidants familiaux et les établissements et services s'entendent-ils pour accompagner les personnes vulnérables ?*

Celle-ci aura lieu le vendredi 23 novembre 2018, de 13h45 à 17h 00, à l'amphithéâtre de la Clinique Sainte Barbe à Strasbourg. Vous pouvez [vous inscrire directement en ligne via le lien](#).

Et c'est à lire ici : [le coup de gueule de la sénatrice Jocelyne Guidez](#) (14 novembre 2018)

## VIE ASSOCIATIVE

### Interpellez vos parlementaires !

Un outil d'interpellation des parlementaires a été conçu par le Mouvement associatif dans le cadre du projet de loi de finances 2019. Il permet à tous ceux qui le souhaitent d'adresser directement un mail type ou un message twitter aux députés / sénateurs de leur choix, les appelant à agir en faveur de la vie associative. L'objectif est de maintenir la pression pour obtenir quelques mesures concrètes dès le projet de loi de finances 2019. Les discussions sur celui-ci ont commencé à l'Assemblée mais sont loin d'être finies, il est donc encore temps de se mobiliser, auprès des sénateurs et des députés. [En voici le lien](#).

## EMPLOI

### Un recueil d'expériences

L'ORIV, avec l'appui de *Citoyens & Territoires*, a produit un [recueil d'expériences](#) mettant en lumière le rôle d'acteurs économiques dans le développement social territorial dans les quartiers prioritaires du Grand Est. Dans la continuité de ce recueil d'expériences, une série de visites et temps d'échanges sur sites sont organisés.

La première se déroulera à Maxéville (54) le mercredi 21 novembre 2018, avec la présentation de deux initiatives : KEOLIS soutient *le P'tit Plato* sur le plateau de Haye (Nancy) ; le MEDEF soutient *Les Déterminés*. [Programme en lien](#).

## HANDICAP

### La Charte Romain Jacob, qu'est-ce que c'est ?

Signée depuis juin 2014 par de nombreux acteurs médico-sociaux liés au handicap et par la plupart des régions de France, la **Charte Romain Jacob** est une charte de recommandations, qui a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap. Le texte complet est disponible sur le [site de l'association Handidactique](#).

*Le questionnaire **Handifaction** a été conçu pour permettre de savoir si les personnes vivant avec un handicap ont bien été soignées au cours des deux derniers mois. Toutes les personnes vivant avec un handicap qui le souhaitent peuvent faire part de leur opinion en remplissant ce questionnaire. Cela permettra de savoir si la **Charte Romain Jacob** a aidé à améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.*

### Les mots pour le dire

Les personnes en situation de handicap intellectuel sont déstabilisées face à des écrits qui font fi de leurs difficultés de compréhension. Elles ne sont pas les seules à peiner devant ces énigmes, administratives ou autres... Plus de 2,5 millions de Français maîtrisant mal – ou pas du tout – la lecture ou ayant des problèmes cognitifs se retrouvent eux aussi exclus d'emblée, faute de pouvoir accéder aux messages écrits. Il existe pourtant une solution pour permettre à tous ces citoyens d'exercer effectivement leurs droits : le *Facile à lire et à comprendre* (FALC).

Mis au point en 2009 dans le cadre d'un projet européen, le FALC est développé en France par l'Unapei, en lien avec l'association française des auto-représentants [Nous Aussi](#). Cette méthode, conçue avec des personnes handicapées intellectuelles, vise à simplifier et à rendre accessibles des documents, qu'ils soient sur support écrit, électronique ou audiovisuel.

Pour transposer des messages complexes, certaines règles de bon sens doivent être respectées : utiliser un vocabulaire abordable, sans jargon, une syntaxe simple, des polices de caractère lisibles, etc. L'Unapei diffuse un [Guide réunissant tous ces principes](#). L'un de ces principes-clés réside dans la participation des personnes handicapées intellectuelles à la rédaction, la transcription et/ou la relecture des documents. C'est la garantie de la lisibilité de l'information transcrite.

De plus en plus d'Etablissements et services d'aide par le travail ([ESAT](#)) mettent en place des ateliers spécialisés dans le *Facile à lire et à comprendre*. Les travailleurs handicapés à qui est confiée la transcription de documents ont développé depuis plusieurs années une véritable expertise en matière de communication accessible.

Ces ateliers, qui se développent un peu partout en France sont à votre disposition pour vous accompagner aussi bien dans la transcription que dans la relecture de vos supports.

En savoir plus : [Les prestations de transcriptions en Facile à lire et à comprendre en bref](#) ; trouvez un [Esat pour transcrire vos programmes en Facile à lire et à comprendre](#) ; le manifeste « [N'écrivez pour nous sans nous](#) ; [les règles pour une information Facile à lire et à comprendre](#) »

### Transitions professionnelles

Un appel à candidatures est lancé pour un accompagnement des transitions professionnelles dans le cadre du contrat à durée déterminée "Tremplin" (d'une durée de 24 mois). Prévues par la nouvelle loi " pour la liberté de choisir son avenir professionnel", cette expérimentation s'ouvre aux entreprises adaptées (EA) volontaires pour 2018 et 2019. Les entreprises adaptées peuvent adresser leur candidature à la Direccte Grand Est.

Bon à savoir : La Direccte Grand Est met régulièrement en ligne sur son [site Internet](#), les actualités en lien avec ses différentes missions sur les champs travail, dialogue social, emploi, compétitivité des entreprises, mutations économiques, concurrence, etc.

*A très bientôt pour une nouvelle édition !*